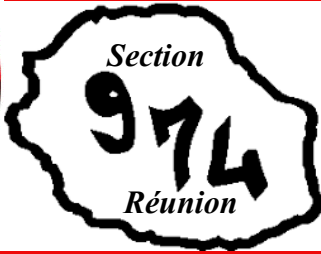


FO

FO-DGFIP Section de la Réunion
Centre des Finances Publiques de
Saint-Pierre
1 rue du Père Rimbault
97751 Saint-Pierre Cedex

 fo.drfig974@dgfip.finances.gouv.fr



COMPTE-RENDU CHSCT du 24/06/2021

Ce 24 juin a eu lieu un CHSCT qui fait suite au groupe de travail du 14/06/2021.

Les trois Directions (DRFiP ; Douane;INSEE) sont présentes.

Trois Organisations syndicales sont représentées (FO, CGT, Solidaires)

Les assistants de prévention, le médecin, la secrétaire animatrice sont là.



L'ordre du jour est le suivant :

I. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

II. BILAN SST, pour avis

III. PROGRAMME D'INTERVENTION

- compte-rendu du GT préparatoire, pour information

- propositions d'actions et travaux pour l'année 2021, pour avis

IV. FICHES DE SIGNALEMENT, pour information

V. POINT SUR LA CRISE SANITAIRE, pour information

VI. RESTITUTION DU DIAGNOSTIC RPS PHASE 1 BUREAU SDA DOUANE

VII. QUESTIONS DIVERSES

Seule une liminaire est présentée (FO / pj)

I. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

L'approbation des PV fait débat, une fois de plus. FO serait trop tatillon et pas assez réactif. Tandis que les PV soumis à approbation et datent de 2021, 2019...et **2018** !

II. BILAN SST, pour avis

Rappel de la demande de FO que les membres du CHSCT soient systématiquement destinataires, au plus tôt :

- des déclarations de maladies professionnelles. Nous demandons aussi des statistiques par direction, indiquant sur trois ans, le nombre d'agents (et le taux) du nombre de demandes et de reconnaissances en maladie pro, avec indication de la nature de la maladie. Le but est de voir l'évolution et de mettre en œuvre des mesures de prévention.

- des fiches de risques établies par les directions
Vote « Pour »

III. PROGRAMME D'INTERVENTION

- compte-rendu du GT préparatoire, pour information
- propositions d'actions et travaux pour l'année 2021, pour avis

La plupart des projets/dépenses semblent convenir.

Une action de séances de sophrologie (action jusqu'ici réservée au CDAS) est inscrite au programme des actions financées par le CHSCT. La direction reste opposée aux séances individuelles et propose donc uniquement des séances collectives. FO note que dans le cas présent la Direction est très « à cheval » sur réglementations qui définissent le champ d'action du CHSCT. FO vote tout de même « Pour », car notre OS est à l'origine de cette nouvelle action et nous ne voulons pas aller à l'encontre de ce progrès.



Cependant, FO s'oppose au financement (élevé) de l'aménagement de bureaux dans le cadre de la mise en place d'un guichet d'accueil à la Direction du Port. En effet, il s'agit d'un aménagement classique et surtout d'achat de mobilier...sans aucun rapport avec le CHSCT. Les directions, dans le cas présent sont beaucoup moins à cheval sur le type de dépense. FO est seule à soulever en GT et en CHSCT cette ineptie. M Cester répond en signalant que le budget CHSCT doit être utilisé. Soit, ...cependant, si nos Directions veulent des lignes de dépense plus en rapport avec le CHSCT : les sujets ne manquent pas. Nous pourrions commencer par les parkings casse-gueules des sites St Pierre, Malraux, Champ fleuri, St Pierre, Lacaze...et sans doute bien d'autres encore ! Ou encore un meilleur entretien des sanitaires toujours mal équipés avec des matériaux trop fragiles, et trop souvent sales. FO propose un GT en ce sens.

FO insiste par ailleurs sur l'équipement visant à installer des robinets à déclenchement sans contact dans l'ensemble des réseaux. Le médecin présent confirme l'efficacité de ces dispositifs en terme d'hygiène (COVID, mais aussi gastro, gripes etc...)

FO vote « abstention » compte tenu de cet aménagement de la Douane du Port très coûteux et qui n'a pas sa place en CHSCT.

IV. FICHES DE SIGNALEMENT, pour information

FO a demandé en GT à ce que nos directions restent attentives aux événements et notamment aux types de procédures mises en place. Celles-ci doivent être adaptées. Une insulte d'un usager n'appelle pas la même réponse qu'une menace corporelle, voire menace de mort.

A noter que les agents doivent s'informer par eux-mêmes de leurs droits, notamment pour ce qui concerne le droit à la protection juridique. M Cester nous précise que si les agents ne vont pas chercher l'information sur les outils mis à disposition, ils ont tort !

DONC, **AVIS à NOS LECTEURS** : prenez le temps, quotidiennement et sur votre temps de travail, de consulter tout ce qui est à votre disposition sur Ulysse. Concours, formations, carrières, etc, etc, etc.... Si vous ne le faites pas, c'est **UN TORT ! (Dixit le DRFiP)**

V. POINT SUR LA CRISE SANITAIRE, pour information

FO demande que soient rappelés les protocoles (qui évoluent régulièrement)

FO demande que les autorisations d'absence pour se faire vacciner soient effectivement appliquées POUR TOUS...Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

FO demande que la DRFiP mette à disposition des membres du CHSCT les chiffres + précis du télétravail.



La DRFiP essaie d'être en conformité avec les préconisations DGFIP, et celles locales du Préfet : exercice difficile qui devra faire appel au bon sens et à la préoccupation d'hygiène et de sécurité des agents. Restons tous vigilants.

VI. RESTITUTION DU DIAGNOSTIC RPS PHASE 1 BUREAU SDA DOUANE

Nous déplorons que, malgré notre demande, le rapport n'ait pas été transmis aux membres du CHSCT dès réception au secrétariat.

VII QUESTIONS DIVERSES

Le président nous demande si nous avons des questions diverses..et ne veut pas écouter nos questions...M Cester fait allusion à la santé des membres du CHSCT qui ne doit pas être mise en péril par une séance trop longue. Il veut bel et bien terminer cette réunion sans écouter nos questions diverses.

Ce CHSCT prend donc fin. Une séance trop courte pour FO et visiblement trop longue pour la direction.

En vue des prochaines réunions, vous pouvez contacter vos représentants FO pour toutes les revendications que vous jugez utiles

Et pour bien commencer l'année : syndiquez-vous !!

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/974/spip.php?article170>

Vos Représentants **FO** G.JUSTOME ; F. SAMAIN

FO- DGFIP Réunion, ZAC BANK 1, rue du Père Raimbault CS 97751 Saint-Pierre CEDEX

